

SAINT MARTIN SUR ECAILLON

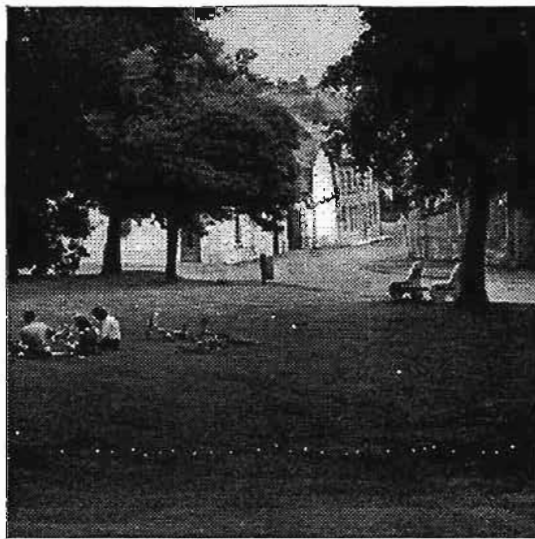
Canton de Solesmes



... Aménagement de la place verte ...

Mai 1999

SOMMAIRE



Avant propos	3
Etat des lieux	5
Principe général	6
Propositions	7

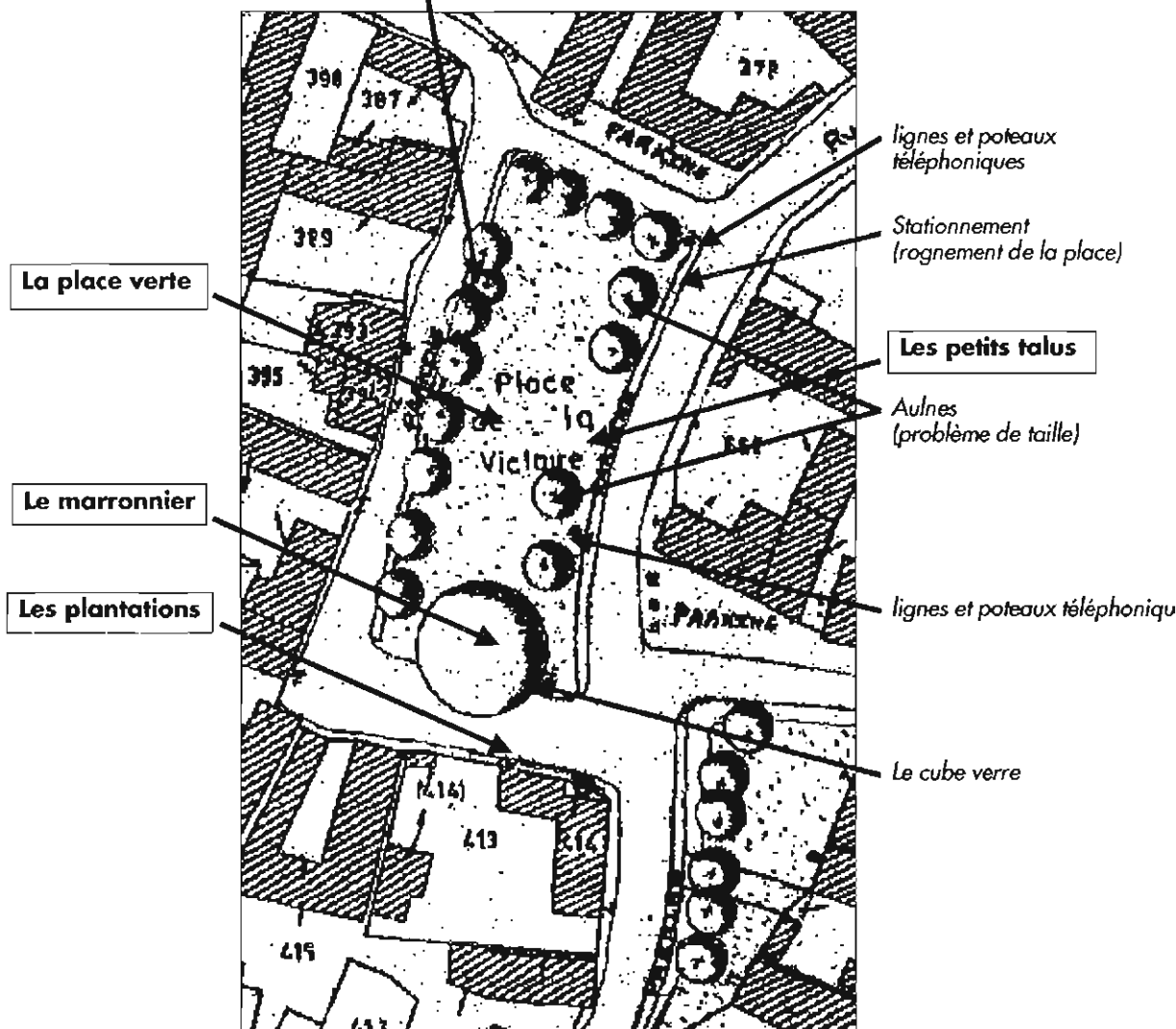
Avant propos

L'étude de faisabilité réalisée par le C.A.U.E. ne peut en aucun cas être prise pour un projet à mettre en oeuvre tel quel.

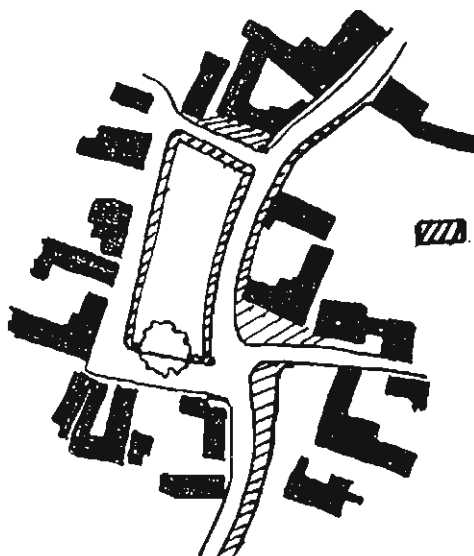
Elle se veut un document d'aide à la réflexion permettant à l'équipe municipale de juger de l'opportunité d'une opération, en fonction d'un programme et de l'évaluation du coût de sa mise en oeuvre.

Après discussion, une fois la décision prise, il revient à la Commune de prendre contact avec les maîtres d'oeuvre (Architecte-Paysagiste) les plus qualifiés vis à vis de la problématique mise à jour et de mobiliser le partenariat le plus pertinent par rapport au projet à réaliser.

Croquis 1
Pin
(problème d'essence)



Éléments **positifs** ou **négatifs**, place de la Victoire



Croquis 2

Superposition stationnement/piéton

Etat des lieux

La place de la Victoire se présente comme un îlot vert, clos par des arbres, le long de la rue A. France.

Elle est fortement plantée sur son pourtour et enherbée sur l'ensemble de sa surface. Elle est cernée sur ses quatre côtés par de la voirie et des aires de stationnement automobiles.

Le constat

L'analyse fait apparaître des éléments de valeur que l'on peut qualifier de positive, et d'autres que l'on peut qualifier de négative.

Les éléments de valeur positive (cf croquis 1)

- la place verte en elle même qui accompagne très bien l'ambiance rurale de la commune,
- les petits talus aux pourtour de la place qui permettent de gérer les différences de niveaux de la place,
- le marronnier,
- les plantations en pied d'habitation sur la partie Sud de la place.



La place verte (valeur positive)

Les éléments de valeur négative (cf croquis 1)

- le rognement de la place par les places de stationnement qui se superposent aux trottoirs ,
- la superposition stationnement automobile/trottoirs piétons (cf croquis 2).
- le systématisme des plantations en bordure de place, qui a comme conséquence un manque de lumière au sein de la place et un refermement de la place sur elle même,
- les plantations :
 - problème de hauteur, notamment pour les aulnes,
 - problème d'essence pour les pins,
 - problème de distance de plantation, arbres trop serrés.
- les lignes et poteaux téléphoniques.



Les aulnes (valeur négative)

Le passage des lignes le long de la place implique souvent la taille des arbres en fonction de ces seules lignes et non dans la recherche d'un développement harmonieux de l'arbre lui même,

- la localisation du cube verre, trop voyant et pas du tout intégré,



Le rognement de la place et le cube verre (valeur négative)

Principe général

Croquis 3



Le périmètre d'intervention

Croquis 4



Les quatre secteurs d'intervention

Le périmètre d'intervention (Croquis 3)

La place est formée par un espace en creux dont les limites sont constituées par le bâti qui l'entourne et qui englobe également l'espace vert situé au sud. Cet ensemble est traversé du nord au sud par la rue A France, axe majeur de la commune.

Le périmètre à prendre en compte englobe donc la place de la Victoire, les limites du bâti l'espace vert et les amorces nord et sud de la rue A France.

Les secteurs d'intervention (Croquis 4)

Quatre secteurs d'intervention sont distingués :

1. la place verte,
2. le délaissé sur schiste au Nord (angle rue Thiers, et France),
3. l'espace vert au sud et délaissé sur schiste,
4. le linéaire du trottoir rue A France.

Les propositions

1. la place verte

Étendre la place physiquement et visuellement.

2. le délaissé sur schiste au Nord

Délimiter la zone de stationnement.

3. l'espace vert au sud et délaissé sur schiste

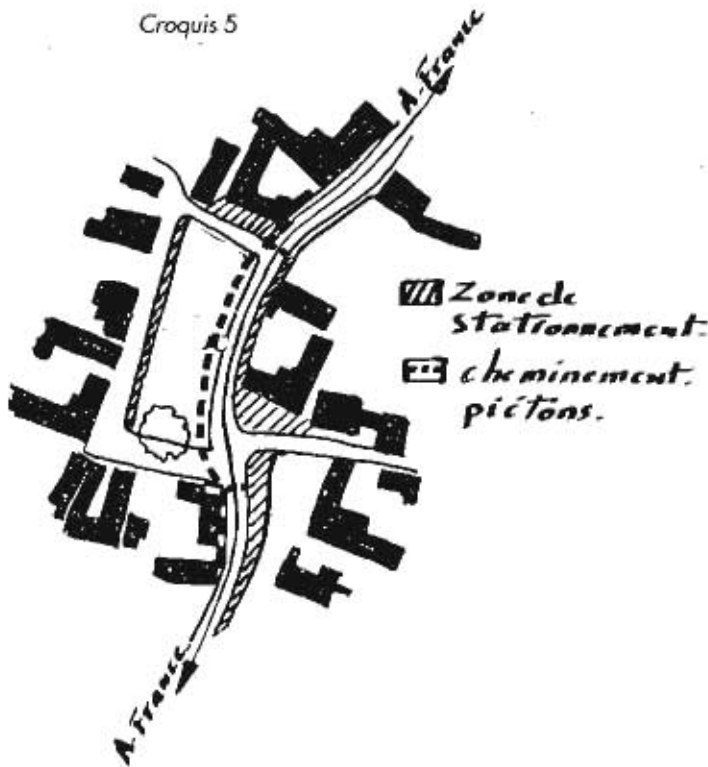
Délimiter la zone de stationnement.

4. végétaliser le linéaire du trottoir rue A France

Propositions

Aux vues des éléments révélés par l'analyse il s'agit :

a) de remédier au rognement de la place par la suppression du stationnement sur la rue A France. Ceci doit permettre d'étendre la surface engazonnée en limite de voirie en conservant l'idée du petit talus permettant de gérer les différences de niveaux.



Les zones de stationnement projetées

Cet aménagement a pour effet de supprimer le trottoir ainsi que le stationnement le long de la place verte rue A France.

De façon générale, le stationnement se superposant aux trottoirs (piéton), il est proposé de privilégier un déplacement aisé des piétons par la création d'un cheminement à travers la place à l'écart des zones de stationnement, et de localiser celles-ci sur le trottoir opposé à la place. (Croquis 5)

b) de supprimer les arbres le long de la rue A France soit en totalité, les 2 aulnes et les 2 accacias, soit partiellement, les 2 aulnes afin d'agrandir visuellement la perception de la place et un apport de lumière au sein de celle-ci.

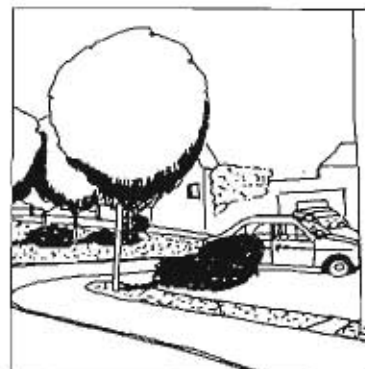
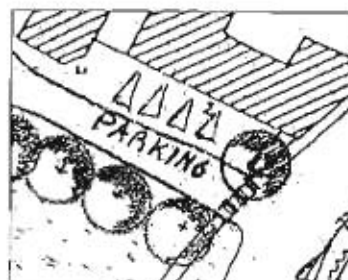
c) de déplacer les poteaux du réseau téléphonique sur le trottoir opposé de la rue A France afin de faciliter la taille des arbres.

d) de supprimer les pins

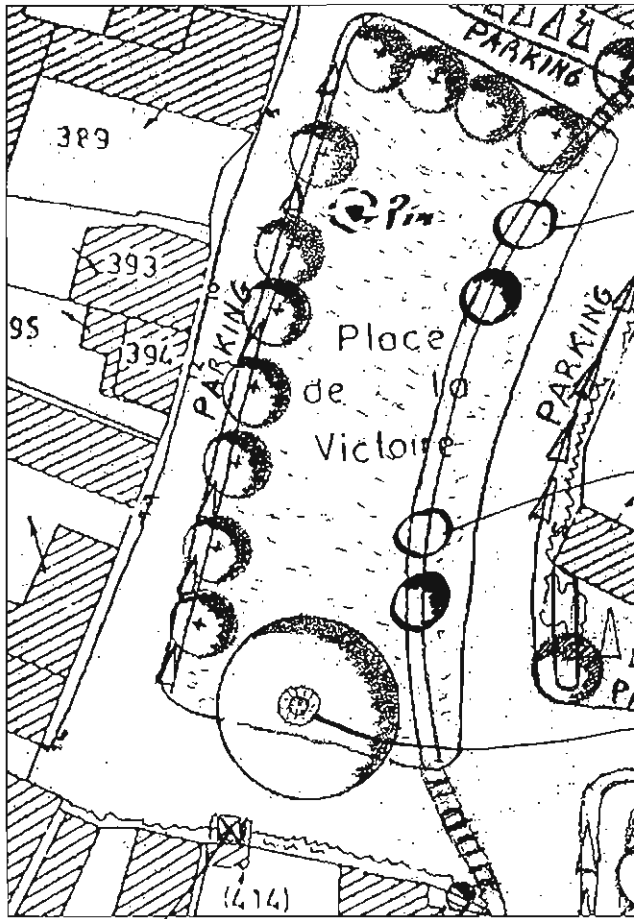
e) de déplacer le cube verre sur l'arrière du marronnier, afin d'en minimiser l'impact visuel tout en lui gardant un accès aisé pour l'ensemble des usagers.

Ces différentes propositions sont illustrées, secteur par secteur, sur les plans et croquis suivants :

secteur 2



secteur 1



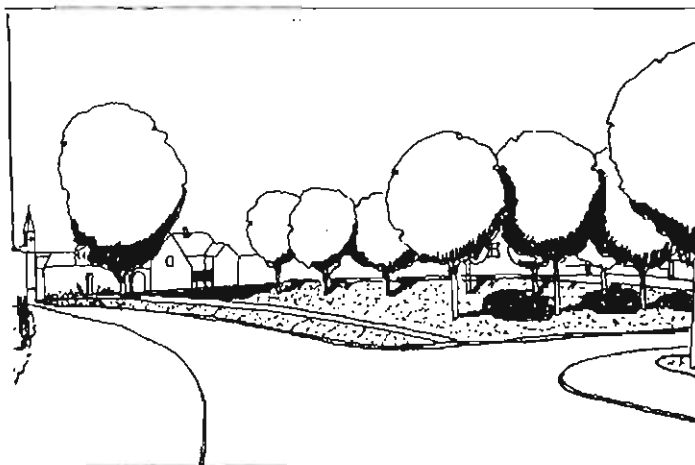
Aubac

Aubac

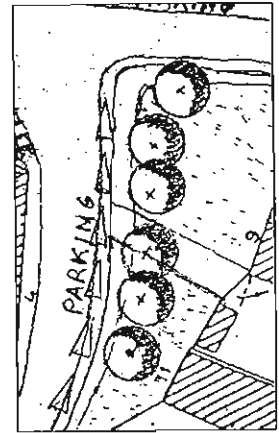
*Aménagement
des bancs
au pied des
marronniers*

La place Verte

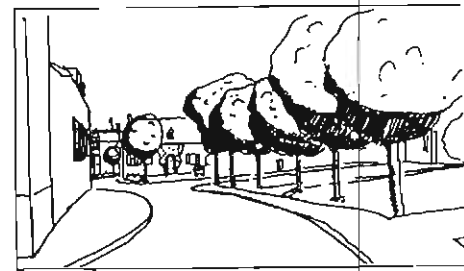
Nouvel emplacement de cube verre



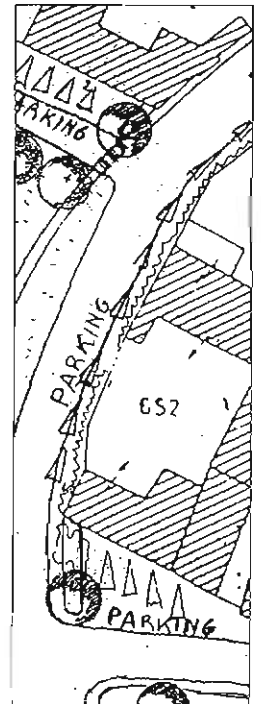
secteur 3



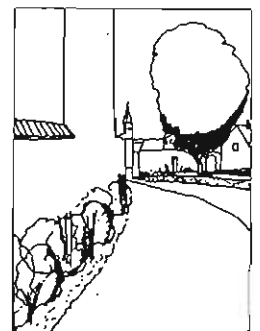
Le secteur 3

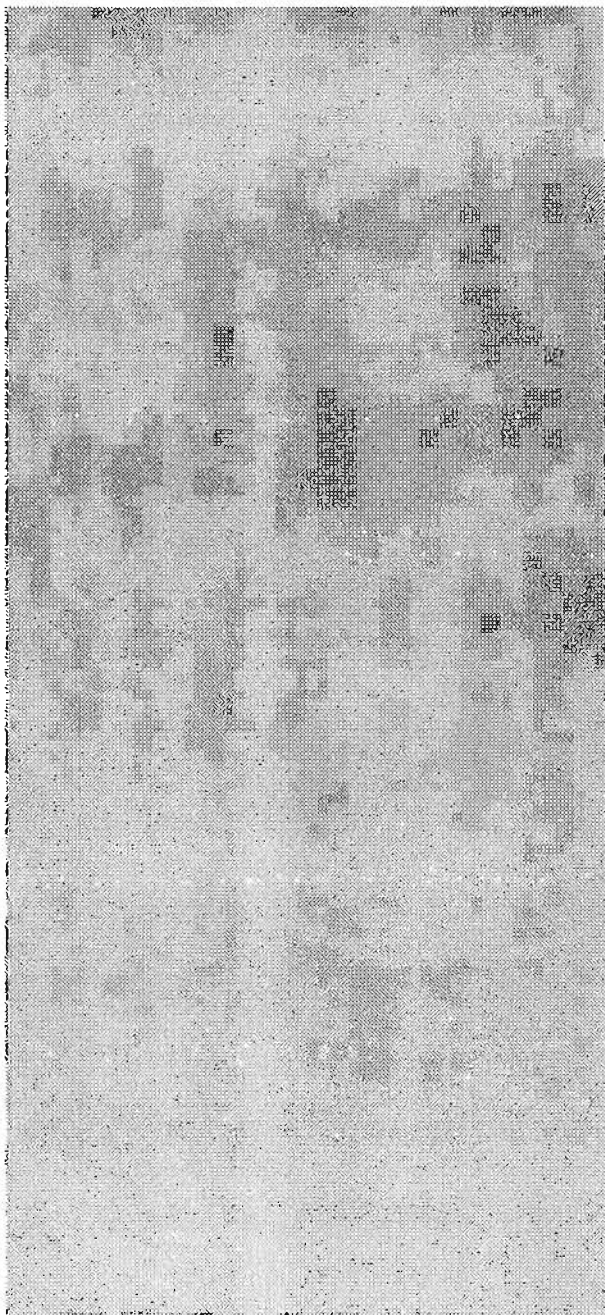


secteur 4



Le secteur 4





Equipe permanente attachée au secteur :

Architecte	Fanny Frigout
Ecologue	Ahmed Rebaï
Paysagiste	Jean-Marc Lemoing
Assistant d'étude	Didier Escherich
Secretariat	Monique Dhoedt

**Ce document a été réalisé par
Didier Escherich Assistant d'étude**